

LISTE DE DANIEL VALÉRO “GENAS, C’EST VOUS”

Dans ce retour à la vie normale que nous espérons imminent, mais que nous voyons parfois s'éloigner tant le virus souffle le chaud et le froid, une catégorie de professionnels est à soutenir en priorité, celle des restaurateurs. Le 6 mai dernier, notre chef de file et maire de Genas, Daniel Valéro, a rencontré les restaurateurs genassiens pour leur annoncer l'exonération - comme en 2020 - des droits d'occupation du domaine public, pour toute l'année 2021. Lorsque cela est possible, l'augmentation de la surface de leur terrasse a par ailleurs été autorisée, afin d'ajouter des tables, de servir plus de repas et de rentabiliser la reprise des personnels. L'idée est évidemment de donner toutes les chances à nos restaurateurs, très touchés par cette crise, de redémarrer leur activité au mieux. Chaque commerce doit maintenant présenter en Mairie ses solutions d'agrandissement afin que nous puissions

prendre les arrêtés ou délibérations nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Reprise toujours avec un retour, en présentiel, de nos réunions publiques : la première, après de longs mois de confinement, s'est tenue le 6 mai. Cette 163^e réunion de concertation (avec une jauge limitée), depuis 2008, avait pour objet les aménagements du chemin de Mataneyse et de la rue du Vieux Château, destinés à répondre aux difficultés de circulation rencontrées par les véhicules et les piétons. En collaboration avec la CCEL, maître d'ouvrage sur ce chantier, nos objectifs sont multiples : sécuriser les cheminements et assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réhabiliter la voirie, créer des places de stationnement réglementaires, apaiser les carrefours sur les rues Hilaire de Chardonnet et de

l'Égalité, reprendre le mobilier d'éclairage et améliorer la gestion des eaux de ruissellement. Une trentaine de personnes était présente, ce qui montre à quel point ces réunions, piliers de la méthode genassienne et de la co-construction de la ville avec ses habitants, sont appréciées. Dans les prochaines semaines, les riverains de la rue du Vieux Château et du chemin de Mataneyse recevront un courrier détaillant les aménagements retenus suite à la concertation. D'autres rendez-vous sont programmés dans les mois à venir, en espérant qu'ils puissent se tenir normalement ! Un autre sujet d'importance est celui de la carte scolaire du futur lycée Arnaud Beltrame à Meyzieu. Tout particulièrement investi sur ce dossier, nous avons relancé le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour savoir si les lycéens de Genas seront bel

et bien affectés à ce nouvel établissement. Nous attendons des précisions ! Sachez par ailleurs que pour soutenir les investissements locaux et aider à la réalisation de certains de nos grands projets, notre commune s'est portée candidate à l'obtention de subventions dans le cadre du plan de relance et de transition écologique lancé par l'État. Quant à l'été qui approche, ouvrant la fenêtre de liberté que nous attendons tant, nous sommes fiers de vous annoncer que les « Week-ends à la Place » ont été repensés, comme nous l'avons annoncé dans le plan de mandat. Leur nouveau visage sera dévoilé courant juin... avec toujours de belles animations en centre-ville pour les familles et une riche programmation culturelle au Théâtre de verdure. On vous attend avec impatience !

**Liste de Daniel Valéro,
“Genas, c’est vous”**

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».